

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 29'304
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 6
Surface: 15'531 mm²

Le prix des cigarettes ne va pas augmenter

Le Conseil fédéral a renoncé à une hausse de la taxe

Le prix des cigarettes n'augmentera pas en Suisse. Le Conseil fédéral a décidé hier de renoncer à une hausse de la taxe. Il tient compte de l'opposition de la droite et de l'économie. Les clopes suisses sont en outre bien plus chères que dans les pays voisins. Le Conseil fédéral voulait dans un premier temps continuer sa politique des petits pas. La compétence dont il dispose pour relever l'impôt sur le tabac a été épuisée lors de la dernière hausse de 10 ct. par paquet en avril 2013. La révision de loi mise en consultation dans la foulée lui aurait offert une nouvelle marge de manœuvre de 2 fr. 80 par paquet.

De 2005 à 2015, le prix pour la marque la plus vendue est passé de 6 fr. à 8 fr. 50. Sur ce renchérissement, 90 ct. résultent d'une augmentation de la taxe et 1 fr. 60 d'une hausse des prix décidée par l'industrie. Lors de la consultation, la hausse de l'impôt a été combattue par la droite et l'Union suisse des arts et métiers (USAM). UDC, PLR et USAM contestaient notamment l'effet préventif de cette me-

sure, y voyant davantage un moyen d'apporter des recettes à l'Etat. Le PDC craignait qu'en induisant une forte baisse de la consommation, on ne réduise les revenus en faveur de l'AVS.

La Communauté du commerce en tabac Swiss Tabac et Swiss Cigarette, qui réunit les trois grands fabricants, voulait limiter la marge de manœuvre du Conseil fédéral à 1 fr. 95. Elle se félicite de la décision du gouvernement. «Il n'existe aucune preuve qu'un prix du tabac élevé permette de réduire le nombre de fumeurs», a précisé Japan Tobacco International. En Irlande, l'augmentation drastique du prix n'a eu aucun effet sur la consommation. Dans le même temps, le commerce illégal a augmenté massivement et le total des recettes de l'impôt a diminué de manière significative.»

La décision du Conseil fédéral a fait bondir les milieux de la prévention. «Nous sommes très déçus», a déclaré Elena Strozzi, de la Ligue pulmonaire. L'augmentation aurait avant tout amené des jeunes à renoncer à la cigarette. Les politiques ne veulent pas voir le problème, alors que le tabac tue 9500 personnes chaque année en Suisse.» Bettina Junker, de la Ligue suisse contre le cancer, juge la décision incompréhensible. Bien que le prix des cigarettes soit relativement élevé, «plus de la moitié de l'augmentation depuis 2003 est à attribuer au profit des entreprises et non à l'impôt». **ATS**